



# CHAMPIONNAT DE FRANCE APPALOOSA 2010

## 28 et 29 OCTOBRE

### FOUR POINTED SHOW

Formulaire d'inscription / Nomination Form ApHC-France  
POUR UN COUPLE CHEVAL/CAVALIER

DOSSARD

N° :

#### Cheval / Horse :

Nom / Name : ..... ApHC N° : ..... SIRE / N° Passport : .....

Sexe : [ ] Mare [ ] Stallion [ ] Gelding Année de naissance / Birth date : .....

#### Propriétaire(s) / Owner(s) :

Nom : ..... Prénom : .....

N° ApHC-France : ..... N° ApHC USA : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Téléphone : ..... GSM : ..... E.mail : .....

#### Cavalier / Exhibitor :

Nom : ..... Prénom : .....

N° ApHC-France : ..... N° ApHC USA : .....

ApHC USA Non-Pro carte/card [ ] Youth (Date de naissance /birthdate) : ...../...../.....

Relation propriétaire/cavalier pour non-pro et youth :  
Relation owner/exhibitor for non-pro and youth : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Téléphone : ..... GSM : ..... E.mail : .....

#### Coûts : Membre ApHC-France

Open	40 € X .....	=	€.....
Non-Pro	30 € X .....	=	€.....
Youth	20 € X .....	=	€.....
Youth Walk/Trot	10 € X .....	=	€.....

#### Coûts : Non-Membre ApHC-France

Open	70 € X .....	=	€.....
Non-Pro	50 € X .....	=	€.....
Youth	30 € X .....	=	€.....
Youth Walk/Trot	20 € X .....	=	€.....

#### Forfait donnant droit à toutes les classes que vous souhaitez (cochez la ou les cases) :

Forfait classes open	€	110,00	[ ]
Forfait classes Non-Pro	€	85,00	[ ]
Forfait classes youth	€	45,00	[ ]

**Forfaits ouverts aux membres ApHC-France uniquement !**

Office Charge + € 15,00

**TOTAL** €.....

**Ces tarifs sont applicables aux dossiers envoyés  
avant la date limite du 30 Septembre 2010**

**Prévoyez 5 € pour la caution des dossards**

**Formulaire d'inscription / Nomination Form ApHC-France (suite)**

**Open – Non-Pro - Youth – Class Description**

<u>Class</u>	<u>Open Class Description</u>	<u>X</u>	<u>Class</u>	<u>Open Class Description</u>	<u>X</u>
<u>Code</u>			<u>Code</u>		
O 030	Weanling Colts		O 086	Most Colorful at Halter	
O 031	Yearling Colts		O 340	Reining All Ages	
O 032	Two-Year-Old Stallions		O 343	Snaffle-bit Reining	
O 033	Three-Year-Old Stallions		O 360	Western Riding All Ages	
O 034	Aged Stallions		O 381	Trail Junior	
O 054	Yearling Fillies		O 382	Trail Senior	
O 055	Two-Year-Old Mares		O 421	Western Pleasure Junior	
O 056	Three-Year-Old Mares		O 422	Western Pleasure Senior	
O 057	Aged Mares		O 426	Snaffle Bit 2-year-Old Western Pleasure	
O 074	Yearling Geldings		O 427	Snaffle Bit 3-year-Old Western Pleasure	
O 075	Two-Year-Old Geldings		O 423	<i>Men's Western Pleasure *</i>	
O 076	Three-Year-Old Geldings		O 424	<i>Ladies' Western Pleasure *</i>	
O 077	Aged Geldings		O 400	Hunter Hack	
O 058	Broodmares		O 445	Snaffle Bit 2-Year-Old Hunter Under Saddle	
O 094	FDP Halter Stallions		O 444	Snaffle Bit 3-Year-Old Hunter Under Saddle	
O 095	FDP Halter Mares		O 440	Hunter Under Saddle All Ages	
O 096	FDP Halter Geldings		O 090	<i>Get Of Sire* 200€ gains</i>	
O 021	Hunter in Hand Stallions		O 092	<i>Produce Of Dam* 100€ gains</i>	
O 022	Hunter in Hand Mares		O 428	Yearling Longe Line	
O 023	Hunter in Hand geldings		O 390	Heritage All Ages	
O 053	Weanling Fillies				

\* Epreuves non-pointées APHC

<u>Class</u>	<u>Non-Pro Class Description</u>	<u>X</u>	<u>Class</u>	<u>Non-Pro Class Description</u>	<u>X</u>
<u>Code</u>			<u>Code</u>		
N 110	NP Hunt Seat Equitation		N 370	NP Reining	
N 150	NP Hunter Hack		N 500	NP Halter Stallions All Ages	
N 120	NP Hunter Under Saddle		N 510	NP Halter Mares All Ages	
N 310	NP Western Showmanship		N 520	NP Halter Geldings All Ages	
N 320	NP Western Horsemanship		N 530	NP Yearling Longe-Line	
N 330	NP Western Pleasure		N 540	NP Most Colorful at Halter	
N 340	NP Western Riding		N 550	NP Hunter in Hand Stallions	
N 350	NP Trail		N 560	NP Hunter in Hand Mares	
			N 570	NP Hunter in Hand Geldings	

**Ce formulaire est valable uniquement pour un couple cheval/cavalier**

## Formulaire d'inscription / Nomination Form ApHC-France (suite)

Class	Youth Class Description	X			
Code			Class	Youth Walk/Trot, 10 and Under	X
Y 110	Western Showmanship				
Y140	Western Horsemanship				
Y150	Hunt Seat Equitation		Class	<b>Nouveauté 2010!!!</b>	
Y190	Reining		Code		
Y270	Western Riding		Y 306	Showmanship	
Y290	Trail		Y 307	Hunter Under Saddle	
Y320	Hunter under saddle		Y 308	Western Pleasure	
Y 340	Western pleasure		Y 309	Trail	
Y 400	Halter Mares		Y 313	Western Horsemanship	
Y 500	Halter Geldings				
Y 520	Most Colorful at Halter				
Y 530	Hunter in Hand Mares				
Y 540	Hunter in Hand Geldings				
Y 300	Leadline 6 and under				
Y 380	Hunter Hack				

### DOCUMENTS OBLIGATOIRES A JOINDRE AU DOSSIER D'ENGAGEMENT:

- Attestation de la lecture du règlement
- Copie du Certificat of Registration recto/verso
- Copie du carnet Sire du cheval (page 3)
- Copie du carnet de vaccination
- Copie attestation d'assurance R. C. du cheval
- Copie de la carte 2010 ApHC (propriétaire et cavalier)
- Copie de la carte 2010 ApHC-France (propriétaire et cavalier)

Les couples chevaux/cavaliers ayant participé à l'Appaloosa Summer Show 2010 sont dispensés de l'envoi de tous les documents.  
Seul, le règlement devra être renvoyé signé avec les feuilles d'engagements.

En apposant obligatoirement ma signature,  
J'accepte de me conformer aux règles comme indiqué dans le règlement du show et du Rule Book.

Date :    /    /                      Signature :

### A renvoyer avant le 30 Septembre 2010 à :

(Cachet de la poste faisant foi)

**Elodie MAUPAS**  
**Résidence les Jardins Byzantins - Apt D11**  
**5 impasse Arnaud Daniel**  
**31300 TOULOUSE - France**

Pour toutes questions concernant ce show, contactez Elodie MAUPAS :  
 GSM : (33) 06 08 03 32 90 - E.mail : [contact@aphcf.net](mailto:contact@aphcf.net)

**Adresse du Championnat : Eurexpo**  
 Avenue Louis Blériot  
 69680 Chassieu  
<http://www.eurexpo.com>

**N'oubliez pas de joindre votre règlement à l'ordre de  
l'ApHC-France !**

**Sans règlement, le dossier sera refusé !**

**Vous pouvez effectuer un virement pour le règlement  
de vos engagements :**

CREDIT AGRICOLE NORD MIDI-PYRENEES  
 Code Banque 11206    Code Guichet 00037  
 n° compte 961 293 623 31 clé 68

IBAN/ FR76 1120 6000 3796 1293 6233 168  
 BIC : AGRIFRPP812



# CHAMPIONNAT DE FRANCE 2010

28 et 29 Octobre 2010

## FOUR POINTED SHOW

### REGLEMENT GENERAL

Ce show se déroulera selon les règlements en vigueur de l'ApHC (Rulebook officiel année 2010).

Le show management se réserve le droit de refuser n'importe quelle inscription sans responsabilité d'indemnisation pour les raisons suivantes : Chèque sans provision, traitement inhumain des chevaux, manque de sportivité, harcèlement et contestation des décisions des juges, secrétaires, ring steward ou même personnels employés bénévoles du show. Le Show Management a le pouvoir de modifier les horaires et programmes du concours en fonction du déroulement des épreuves. Il est rappelé aux concurrents que dès leur arrivée, ils doivent se présenter au secrétariat pour prendre leur numéro de box et de dossard. Aucun concurrent ne pourra pénétrer sur les carrières sans son numéro et une tenue convenable (tête coiffée d'un chapeau ou d'une casquette).

### CHEVAUX.

Tout cheval entrant sur les lieux du show doit être à jour de vaccination (grippe, tétanos et rage selon son département d'origine). Vaccination grippe équine en cours de validité soit une primo vaccination comportant deux injections séparées d'au moins 21 jours et de 91 jours au plus puis un rappel annuel tous les 12 mois maximum.

Tout cheval doit être assuré en responsabilité civile et une copie de cette assurance vous sera demandée lors de votre inscription.

Tout cheval doit se présenter à la visite vétérinaire du show accompagné de son carnet Sire.

Tout cheval engagé sur un concours de race appaloosa doit avoir le double enregistrement :

- SIRE : enregistrement au registre Français du cheval Appaloosa.
- ApHC : enregistrement auprès de l'ApHC aux Etats Unis.

Les chevaux non identifiés ne seront pas acceptés.

Pour tous les chevaux de plus de 1 an, la présence du transpondeur électronique est obligatoire.

### CAVALIERS ET PROPRIETAIRES.

Chaque concurrent (cavalier ou présentateur à pied) et chaque propriétaire de cheval participant à un concours de race appaloosa approuvé par l'ApHC, doit être membre à jour de sa cotisation auprès de l'ApHC aux Etats Unis.

La cotisation auprès de l'ApHC-France n'est pas obligatoire pour participer à un show Appaloosa en France, néanmoins l'ApHCF se réserve le droit de pratiquer des tarifs d'engagement plus élevé pour les non-membres.

**Un concurrent Youth ou Non-pro ne doit pas être forcément propriétaire de son cheval, il peut, sur les concours Français, monter ou présenter un cheval ne lui appartenant pas (ou n'appartenant pas à sa famille proche) dans les classes Youth ou non-pro. Il sera classé et pourra prétendre à un titre de champion de France.**

Attention : dans ces conditions, aucun point ne sera comptabilisé par l'ApHC.

### INSCRIPTIONS.

Toutes les inscriptions sont à faire sur les formulaires prévus à cet effet à raison d'une feuille par cheval et cavalier ou présentateur. Les participants sont responsables des erreurs sur leurs bulletins d'inscription et ne peuvent demander un quelconque remboursement. La date limite de réception des engagements et réservation des boxes doit être respectée (cachet de la poste faisant foi). **Tout dossier d'engagement complet arrivé après la date limite se verra lui appliqué une pénalité de 50€.**

**Tout dossier d'engagement arrivé après cette date et incomplet se verra appliqué des frais supplémentaires de pénalités de 80€.**

Si le dossier est incomplet avant la deadline, le show-secretary avertira le ou les concurrents concernés via mail ou téléphone (si renseigné sur le dossier d'engagement), afin qu'ils régularisent leur situation.

Tout dossier d'engagement devra être accompagné :

- D'une Photocopie recto/verso du CERTIFICATE OF REGISTRATION prouvant la propriété du cheval.
- De la photocopie de la page 3 du livret SIRE ainsi que les feuillets de vaccinations attaché à ce livret.
- De la photocopie ou original de l'attestation en responsabilité civile du propriétaire du cheval.
- D'une photocopie recto/verso des cartes ApHC et ApHCF 2010, des propriétaires et présentateurs.
- Du règlement de l'inscription.

Les dossiers complets d'engagement complet et réservation de boxes devront être envoyés par poste, à l'adresse du secrétaire du show. Aucune inscription ou réservation des boxes ne sera acceptée par fax ou téléphone

L'annulation des engagements est possible sans justificatif avant la dead line, dans ce cas le concurrent sera remboursé de ses engagements et frais de boxes. Seul les frais de dossier, aussi appelé « office charge », ne seront pas remboursés.

Les engagements le jour même du concours sont autorisés seulement pour les chevaux étant déjà engagés sur au moins une épreuve du concours. **Le tarif de ces engagements terrains sera de 50€ quelle que soit la classe.**

En cas de non présentation du couple cavalier / cheval dans sa classe sans raison vétérinaire ou médicale justifiée, il y aura exclusion du classement all around sur le concours présent.

Tous les non partants seront stipulés dans les résultats du concours.

Il est possible de déclarer forfait pour une épreuve, cette déclaration doit être faite au plus tard la veille de l'épreuve. Passé ce délai, le couple cavalier / cheval sera considéré comme non partant.

## **REGLEMENT GENERAL (Suite)**

### **REMBOURSEMENT.**

Aucun remboursement ne sera effectué après la date limite, que ce soit inscriptions ou boxes, quelle qu'en soit la raison. Seule la clause de l'accident avec papier justificatif peut bénéficier d'une étude.

### **BOXES.**

Arrivée possible des chevaux à partir du Mercredi 27 Octobre 2010 au matin.  
Un box par cheval. La paille est fournie, le foin et les granulés sont à votre charge.

### **PRIMES ET RECOMPENSES.**

Seront distribuées à la fin du concours, lors de la Remise des Prix.  
Les primes non remises seront envoyées par la poste quelques jours après le concours.  
Les récompenses non remises seront envoyées à leurs bénéficiaires contre-remboursement des frais d'envoi.

### **CHIENS.**

Les chiens des participants, propriétaires, amis ou visiteurs devront être tenus en laisse en permanence sur les lieux du show. Le show management est en droit de le notifier et de sanctionner (amende forfaitaire de 20 €) aux personnes ne respectant pas cette obligation.

### **DETENTE DES CHEVAUX.**

Pendant les détentes précédant les classes, les présentateurs devront être en tenue et les chevaux présentés conformément aux règlements des épreuves.

### **SANCTIONS.**

Tout manquement aux règles de sportivité, tout comportement pouvant nuire au bon déroulement du show et de la manifestation en général sur l'enceinte du show, toutes attitudes, comportements s'avérant dangereux pour les autres concurrents lors des périodes de détente pourront après notification, être sanctionnés par une exclusion immédiate du show. L'APHCF est selon les cas en droit de punir ou de sanctionner d'une amende forfaitaire de 250€.

### **DROIT A L'IMAGE.**

Toutes photos ou films pris sur le lieu du show pourront servir au développement de l'Equitation Western et ne pourront prétendre à une quelconque indemnisation ou règlement.

### **RESPONSABILITE et ASSURANCES.**

**Il est convenu que les dommages causés par les chevaux, sont réputés être à la charge de leur propriétaires dès lors que le cheval est tenu en main, ou monté, ou fait l'objet de soins de la part de leur propriétaires.**

**La responsabilité civile de l'organisateur ne pourra être mise en cause qu'en cas de faute clairement établie de ce dernier, pour les dommages causés aux tiers.**

Le show management (officiels et bénévoles) ne pourra être tenu pour responsable, ou même voir sa responsabilité partiellement engagée par tout incident ou accident causé par un cheval participant à la manifestation dès lors que le cheval est sous la direction ou la garde de son propriétaire ou cavalier (exemples : en main , en longe, monté, ou durant des soins y compris distribution d'aliments ou litière )

Tout vol, destruction volontaire ou accidentelle ne pourront être imputés en responsabilité aux organisateurs de l'ApHC-France, ce dernier n'assurant pas une obligation de garde et de surveillance du matériel des participants (notamment sellerie)

Les participants sont responsables individuellement de tout préjudice ou tort causés à un tiers (y compris les autres participants) par eux même ou leurs chevaux et s'engagent par la signature des présentes à renoncer à tout recours qu'eux mêmes ou leurs assureurs seraient en droit d'exprimer contre toute personne détachée à l'organisation et ou à la mise en œuvre du show. Les participants doivent à ce titre justifier d'une assurance de responsabilité civile pour eux-même et leur cheval, à jour de cotisation et avec extension au risque de compétition

De même les participants dument inscrits, acceptent de fait, de ne pas rechercher l'organisateur ou ses assureurs, pour tout dommage (mortalité, frais vétérinaires, invalidité du cheval) subi par leur cheval qui pourrait survenir durant le présent concours ou championnat, quelle qu'en soit la cause. En cas de dommages subis par le cheval lorsqu'il se trouve dans un box loué à l'occasion du présent concours ou championnat et résultant d'un défaut de montage ou de conception, le propriétaire conserve toute voie de recours à l'encontre de l'installateur ou fabricant des box.

Je déclare adhérer totalement au règlement tel qu'il est défini ci-dessus, et m'engage à faire honneur à l'éthique de l'Equitation Western et aux Associations ou Fédérations dont je suis membre.

---

### **ATTESTATION DE LA LECTURE ET DE LA PRISE EN COMPTE DU REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE 2010 A COMPLETER ET RENVOYER SIGNEE.**

Nom : ..... Prénom : ..... Téléphone : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Fait à : ..... Le : ..... / ..... / ..... SIGNATURE :

# Réservation des boxes

## INFORMATIONS ET REGLEMENT

Une remise de 10 % sur les boxes est accordée aux membres de l'APHCF par Equita'Lyon.

Pour cela, vous devez nous envoyer le dossier « *Contrat de participation concours* », à l'adresse ci-dessous:

Elodie MAUPAS  
Résidence les Jardins Byzantins - Appt D11  
5 impasse Arnaud Daniel  
31300 TOULOUSE - France

Vous devez remplir votre dossier normalement, en notant bien entendu votre remise sur le total TTC final en 2ème page. Vous devez joindre le règlement à votre dossier, soit par chèque à l'ordre de **GL events Exhibitions** ou par virement\* et dans ce cas n'oubliez pas de joindre une copie de l'ordre de virement.

Vous avez jusqu'au **30 septembre 2010** pour réserver vos boxes. Passé cette date, plus aucune réservation ne sera possible. Ne pas tenir compte des dates indiquées sur le dossier.

Attention, si vous ne renvoyez pas votre dossier à l'ApHCF (Elodie), la remise de 10 % ne sera pas validé par Equita'Lyon !

**Pour toutes questions concernant ce show, contactez Elodie MAUPAS :**  
GSM : (33) 06 08 03 32 90 - E.mail : [contact@aphcf.net](mailto:contact@aphcf.net)

\* Par virement bancaire : Banque Populaire Loire et Lyonnais  
141, rue Garibaldi  
69003 Lyon - France  
Domiciliation **B.P.2.L INSTITUTIONNELS**  
Banque **13907** Guichet **00000** Compte **00 200 164 885** Clé **41**  
Code IBAN FR76 **1390 7000 0000 2001 6488 541**  
Code BIC/ SWIFT **CCBPFRPLYO**